

# *Politique nationale de la ruralité 2014-2024*



*Plan de travail 2014-2015*

# Plan de travail 2014-2015

1. Fondements de la PNR 2014-2024;
2. Les fondements du Plan de travail 2014-2015;
3. L'objectif visé;
4. Les priorités 2014-2015;
5. Les différentes étapes;
6. Processus d'analyse des projets;
7. Les ressources;
8. La reddition de compte





# Plan de travail 2014-2015

## 1. Les fondements de la PNR 2014-2024

- ✓ S'appuyer sur les avancées des politiques précédentes;
- ✓ Miser sur une plus grande décentralisation;
- ✓ Promouvoir l'approche intersectorielle, la multifonctionnalité du développement et la complémentarité rurale urbaine;
- ✓ Maintenir la souplesse d'application et le respect de l'autonomie locale dans les choix de mise en œuvre;
- ✓ Encourager la participation citoyenne;
- ✓ Préconiser une approche solidaire et équitable sur le plan territorial.

DOMAINE-DU-ROY  
Lac-Saint-Jean

**[HD]\***

\*Hautement Distinctif

*« Être la  
communauté  
la plus  
dynamique,  
entreprenante  
et attirante  
des MRC du  
Québec ».*



**MRC**  
du DOMAINE-du-ROY

[www.domaineduroy.ca](http://www.domaineduroy.ca)

# Plan de travail 2014-2015

## 2. Les fondements du plan de travail

Basés sur :

- ✓ Les fondements de la PNR 2014-2014;
- ✓ Les enseignements du programme de travail 2007-2014 de la PNR et les recommandations énoncées dans le Rapport d'évaluation;
- ✓ Une réflexion entourant la relance des chantiers et des stratégies de la vision stratégique en fonction de la nouvelle PNR 2014-2024;
- ✓ Les impacts anticipés pour les municipalités et la MRC du Pacte fiscal annoncé par le gouvernement.

DOMAINE-DU-ROY  
Lac-Saint-Jean

[HD]\*

\*Hautement Distinctif

« Être la  
communauté  
la plus  
dynamique,  
entreprenante  
et attirante  
des MRC du  
Québec ».



MRC  
du DOMAINE-du-ROY

[www.domaineduroy.ca](http://www.domaineduroy.ca)

# Plan de travail 2014-2015

## 3. L'objectif visé

Sur la base de l'approche intersectorielle et de la gouvernance participative, il est impératif de mettre en place les conditions optimales permettant une vaste mobilisation autour de la relance de la vision stratégique de développement de notre territoire, laquelle est en lien direct avec le schéma d'aménagement et de développement révisé



TABLE DE GOUVERNANCE  
INTERSECTORIELLE  
(Partenaires MRC)



# Plan de travail 2014-2015

## 4. Les priorités 2014-2015

1. Relancer les différents comités de travail de la vision stratégique (chantiers, stratégies, tables, etc.) sur la base d'une gouvernance participative et d'une approche intersectorielle renouvelée;
2. Susciter la mobilisation et l'engagement des acteurs impliqués dans la démarche par la tenue d'une journée territoriale portant sur le développement local et les enjeux de la vision;
3. Supporter les municipalités dans la prise en charge de leur développement local et l'établissement de priorités de développement liées avec la PNR et la vision stratégique.



# Plan de travail 2014-2015

## 5. Les différentes étapes

1. Derniers engagements du Pacte rural 2007-2014 à compléter (*en continu jusqu'au 31 mars 2015*);
2. Soirée d'information sur la nouvelle PNR à l'intention de tous les maires, conseillers et directeurs généraux à organiser (*16 septembre 2014*);
3. *Rapport d'évaluation du Pacte rural 2007-2014 (adopté par le conseil de la MRC le 9 décembre 2014)*;
4. *Plan de travail 2014-2015 (adopté par le conseil de la MRC le 9 décembre 2014)*;
5. *L'outil de vitalité sociale des communautés rurales à compléter par toutes les municipalités du territoire et Mashteuiatsh (12 décembre 2014)*;
6. *Support et accompagnement des municipalités désireuses de se doter d'une planification stratégique de développement local (en continu)*;



# Plan de travail 2014-2015

## 5. Les différentes étapes à compléter

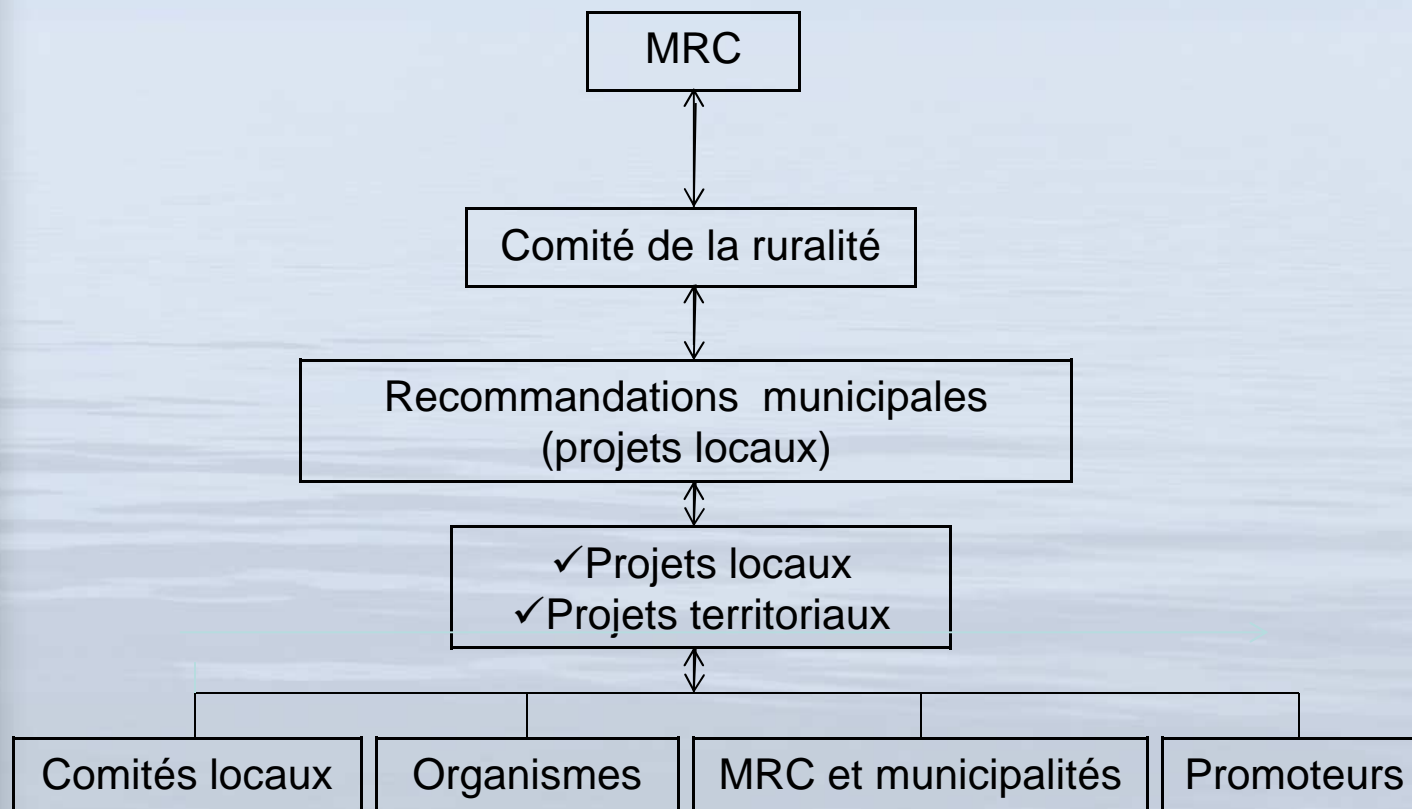
7. *Élaboration d'une proposition de relance de la vision stratégique sur la base d'une approche intersectorielle et de gouvernance participative :*
  - Bilan des actions réalisées vs Plan d'action (MRC en santé, PDZA, etc.);
  - Inventaire et portrait des actifs du territoire (économique et social) selon les concepts du développement durable (niveau, cadre et milieu de vie);
8. *Présentation du nouveau modèle au conseil de la MRC pour adoption, modalités de répartition de l'enveloppe connue (437 181 \$);*
9. *Journée territoriale sur le développement rural et la relance de la vision;*
10. *Lancement d'appels de projets;*
11. *Confirmation des engagements de l'enveloppe 2014-2015;*
12. *Rédaction du rapport 2014-2015;*
13. *Rédaction du rapport final 2007-2014 (avril 2015);*





# Plan de travail 2014-2015

## 6. Le processus d'analyse des projets



\* La composition du comité de la ruralité doit être revue afin de répondre aux exigences de la PNR.

# Plan de travail 2014-2015

## 7. Les ressources

- ✓ *Entente avec le CLD pour l'agent de développement rural (1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 décembre 2014);*
- ✓ *À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la MRC assume les responsabilités liées aux rôles et tâches de l'agent de développement rural tel qu'exigé (annexe A et B de l'entente);*



# Plan de travail 2014-2015

## 7. *La reddition de compte*

- ✓ *Présentée annuellement au MAMOT;*
- ✓ *Le suivi des fonds (liste des projets) est présenté au conseil de la MRC;*
- ✓ *Un bilan des activités sera présenté à la journée territoriale;*
- ✓ *La liste des engagements du Pacte rural 2014-2015 sera diffusé par communiqué de presse, site Internet et Facebook.*

